

## Pension alimentaire et aide

## Par champ, le 09/03/2010 à 21:11

Bonjour, j'explique ma situation.

Mes parents sont séparés depuis 10ans, au début mon père donnait une pension mais à partir d'un moment, il n'était plus solvable du coup, la pension fut arrêtée et ma mère a pu toucher des aides.

Depuis 3 voir 4 ans, il travail et il est en couple mais il ne donne plus de pension alimentaire (mon frere n'a que 15ans)et ma mère a beaucoup de mal à s'en sortir. Elle n'ose pas repasser devant le juge et le déclarer à la caf car la dernière fois, elle a du rembourser des indemnités. D'après se que j'ai compris, lorsque mon père est passé de solvable à non solvable et lorsqu'ils ont déclarés le changement de situation, ma mère a du rembourser une certaine somme.

Et maintenant, elle a peur de se retrouver dans la même situation si elle déclarait que mon père travaillait. Je peux comprendre que la caf demande de l'argent mais est-ce que cet argent devra être remboursé par ma mère ou bien par mon père qui ne le déclare pas à la caf ?

Voila, je sais pas si c'est bien compréhensible mais si vous pouviez m'éclairer. Merci!